

Activités des entreprises d'assainissement Technicien d'assainissement

Kit de lutte contre le Covid-19

Quels sont les modes de transmission du COVID-19 ?

Quand vous êtes touché par un postillon ou une gouttelette contaminée :

- ❖ Sécrétions projetées lors d'éternuements ou de la toux, en cas de contact étroit :
- ❖ Même lieu de vie, contact direct à moins d'un mètre en l'absence de mesures de protection

Quand vous portez vos mains ou un objet contaminé au visage :

- ❖ Un risque important de transmission est le contact des mains non lavées,
 - ❖ Sur les surfaces contaminées (objets, poignées...), le virus peut survivre quelques heures,
 - ❖ Quand vous mangez, buvez, fumez ou vapotez, si vous avez les mains sales ou que vous partagez les aliments, les bouteilles ou verres avec d'autres, il existe un risque important lors du contact de la main avec la bouche, mais également les muqueuses, nez et yeux (se frotter, mettre ses lentilles ou des lunettes, se moucher)

Les Coronavirus survivent probablement jusqu'à 3 heures sur des surfaces inertes sèches et jusqu'à 6 jours en milieu humide.

Rappelez-vous que vous pouvez aussi être porteur du virus et le transmettre.

Quels sont les signes ?



Comment se transmet-il ?



Comment se préparer ?

Dans les locaux de l'entreprise :

- ❖ Eviter les regroupements dans les bureaux, lieux de pause, réfectoires et vestiaires, conserver impérativement la distance de 1m (minimum), définir une méthode d'utilisation des lieux selon la surface et le nombre de salariés en activités : marquage, roulement, fractionnement du personnel,
- ❖ Mettre à disposition du gel hydro alcoolique ou du savon
- ❖ Vérifier le nettoyage quotidien des équipements collectifs (machines à café, imprimantes, photocopieurs) et afficher l'obligation de se laver les mains avant leur utilisation,
- ❖ Désinfecter régulièrement rampes d'escaliers, poignées de portes, boutons d'ascenseurs, interrupteurs, touches de sélection des distributeurs (boissons / friandises) des armoires à EPI ou à clés, digicodes,
- ❖ Aérer les locaux plusieurs fois par jour ou laisser les portes ouvertes,
- ❖ Ne pas utiliser les postes informatiques des autres, ou prévoir le nettoyage / désinfection des claviers et combinés téléphoniques,
- ❖ Pour les installations sanitaires, vérifier le nettoyage régulier des sanitaires et la présence de savon et moyens de séchage, désinfecter des douches,
- ❖ Si le nettoyage des locaux est sous-traité, rédiger un avenant au PDP.
- ❖ A l'accueil, affichage et matérialisation de lignes de démarcation pour conserver la distanciation.

Pour les véhicules :

- ❖ Attribuer, dans la mesure du possible, un véhicule à un opérateur et en cas d'impossibilité, mettre en place, dans le véhicule, une barrière physique (type plexiglas) ou prévoir le port du masque par les 2 opérateurs durant le trajet,
 - ❖ Prévoir les modalités d'une désinfection chaque jour ou à chaque changement d'opérateur (volant, levier de vitesses, tableau de bord, habitacle, poignées d'accès, armoires et boîtiers de commandes...),
 - ❖ Organiser les éventuels changements de poste en limitant les contacts (décalage d'horaires de fin et début de poste),
 - ❖ Eviter les changements de binômes / d'équipes,
 - ❖ A chaque prise de poste et à chaque fin de poste, désinfecter les clés et l'intérieur du véhicule,
 - ❖ Préparer un kit a bord du véhicule comprenant : réserve d'eau et savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique, lingettes, sacs-poubelle, papier toilette,
 - ❖ Doter chaque conducteur d'un moyen de communication portable avec chargeur adaptable,
 - ❖ Utiliser des outils de communication individuels pour chaque salarié : téléphone, tablette, etc ...
 - ❖ Vérifier la présence des documents obligatoires, en particulier l'attestation dérogatoire de déplacement professionnel.
 - ❖ Aérer la cabine chaque fois que possible lorsque vous circulez
- ❖ Porter immédiatement un masque chirurgical si apparition de symptômes durant le poste...**

Dans la mesure du possible, le salarié qui déjeune en extérieur doit :

- ❖ Préparer et emporter ses propres repas,
- ❖ Identifier les lieux pour prendre sa pause afin de se restaurer et d'aller aux toilettes et se laver les mains.

Tenue de travail

- ❖ S'assurer que le salarié dispose de ses propres équipements de protection individuelle : vêtement de travail, gants, bottes, lunettes ou visière de protection, combinaisons jetables adaptées pour des opérations génératrices d'aérosols et le cas échéant, protection respiratoire adaptée,
- ❖ Veiller au maintien de la collecte et du nettoyage des tenues de travail.

Réaliser son intervention :

- ❖ Respecter les gestes barrières, les distances de sécurité (au moins 1 mètre de distance) entre les salariés, port de masques chirurgicaux pour les membres de l'équipage si la distanciation n'est pas applicable.



- ❖ Ne pas prêter son outillage personnel,
- ❖ Pour le matériel collectif : se laver les mains avant et après utilisation et ne pas se toucher le visage...
- ❖ Briefings/causeries : respecter la distance de sécurité de 1m et de préférence dans un espace extérieur,
- ❖ Si la gestion du chantier ne permet pas le maintien de la distance minimale de sécurité, il faut suspendre l'intervention et mettre en place d'autres mesures organisationnelles et d'autres EPI (protection respiratoire type FFP2 / FFP3 ou avec cartouches filtrantes P2 / P3)
- ❖ Prévoir un interlocuteur permanent de l'entreprise pour communiquer et gérer les imprévus,
- ❖ Éviter tout contact physique direct ou indirect et pour la gestion des documents : chacun possède son stylo, éviter le doigt pour signer sur l'écran du terminal
- ❖ Si le client n'a pas de stylo, signer pour lui les documents en sa présence
- ❖ Ne pas se toucher le visage avant de s'être lavé les mains avec de l'eau et du savon, des lingettes ou du gel hydro alcoolique.
- ❖ Mettre les déchets dans un sac poubelle et nettoyer particulièrement les zones en contact avec les mains.



Attention : Un risque peut en cacher un autre ! Assurez-vous que l'attention portée au risque d'infection ne conduise pas à occulter ou réduire l'attention portée aux risques propres des chantiers (risque de chute, risque chimique, risque incendie, risque haute pression...)

Cas particuliers :

Lors des travaux d'entretien des installations d'assainissement non collectif ainsi que dans certaines situations particulières (vidange de fosses, toilettes sèches, ...), hygiène immobilière

- ❖ Avant d'arriver chez le particulier, envoyer un SMS ou un e-mail en l'avertissant de l'heure de passage, des consignes de sécurité à respecter (distanciation et une seule personne présente) et des modalités de travail.

Le salarié peut être amené à entrer en contact avec des eaux souillées. Il faut se protéger en appliquant des gestes simples comme :

- ❖ Ne pas utiliser l'eau sous trop forte pression pour éviter les particules en suspension et les éclaboussures, utiliser le plus possible l'aspiration du véhicule pour réduire le brouillard de nettoyage, baliser au plus large pour les tiers,
- ❖ Porter les EPI adaptés (vêtement de travail, gants, bottes, lunettes ou visière de protection, combinaisons jetables adaptées pour des opérations génératrices d'aérosols),
- ❖ Après intervention, laver convenablement les outils et équipements utilisés,
- ❖ Nettoyer ou désinfecter vos mains immédiatement et systématiquement avant de remonter dans le véhicule

Pour les installations d'assainissement collectif :

- ❖ Respecter les bonnes pratiques d'hygiène et de prévention du risque biologique telles que recommandées par l'INRS dans l'ED 6152 – Station d'épuration des eaux usées, Prévention des risques biologiques,
- ❖ Pour les professionnels devant intervenir sur les installations sanitaires, en particulier susceptibles d'avoir reçu des eaux usées contaminées par le Covid-19 (dans un délai compatible avec la survie du Covid-19 en milieu humide), porter un équipement de protection individuelle approprié (incluant vêtement de travail, gants, bottes, lunettes ou visière de protection, combinaisons jetables adaptées pour des opérations génératrices d'aérosols) et intervenir sur des installations (sanitaires) si possible désinfectées,

- ❖ Appliquer des mesures d'hygiène stricte pour la prévention de la transmission manuportée : lavage des mains au savon ou désinfection avec un produit hydroalcoolique fréquent, absence de contact des mains non désinfectées avec la bouche, le nez ou les yeux,
- ❖ Adopter les mêmes mesures de protection lors du nettoyage et de l'entretien du linge et du matériel professionnel utilisé dans la journée que lors des interventions sur les installations elles-mêmes.

Sur le site de chargement/déchargement de déchets :

- ❖ En cas de file d'attente, il faut rester dans la cabine,
- ❖ Conserver sur soi le numéro de téléphone du site et si possible le nom du responsable,
- ❖ Se renseigner sur les règles applicables à l'entrée du site : le lieu de parking ou la zone d'attente et les points auxquels vous aurez accès ou qui seront mis à votre disposition durant la pandémie sur le site (locaux sanitaires, etc.),
- ❖ Se renseigner sur les règles de chargement/déchargement afin de déterminer les consignes de distance à respecter avec les salariés du site (entre les personnes et vis-à-vis du véhicule et du chargement), sur les quais de chargement/déchargement, entrepôts, usines, etc...

A vérifier :

Avant chaque départ de l'entreprise :

- ❖ Vérifier ce qu'il faut absolument emmener dans le véhicule (ex. le kit de désinfection : eau, savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique et autres consommables),
- ❖ Nettoyer l'habitacle du véhicule,
- ❖ Renforcer les vérifications du bon état du véhicule (pneumatiques, pare-brise, essuie-glaces, etc.) pour ne pas être obligé d'aller au garage pour une intervention non planifiée ;
- ❖ Mettre les déchets dans un sac poubelle et les évacuer.

Au retour à l'entreprise :

- ❖ Nettoyer l'habitacle du véhicule,
- ❖ Mettre les déchets dans un sac poubelle et les évacuer,
- ❖ Réapprovisionner le kit de désinfection (ex. : eau, savon, serviettes à usage unique ou gel hydro alcoolique et autres consommables),
- ❖ **Procéder à des retours et partages d'expériences** des aléas de la journée pour adapter les procédures et mesures initialement prévues.

Les bons gestes pour se protéger du Covid-19

Respecter la distanciation sociale et les gestes barrières

